

# Carte scolaire et inclusion des élèves en situation de handicap au menu du conseil municipal de Dieppe



Les établissements menacés de perdre un poste accueillent des élèves en situation de handicap, notamment présentant un trouble du spectre de l'autisme Photo d'archives Stéphanie Péron/PN

Trois écoles dieppoises, abritant des dispositifs pour accueillir des enfants en situation de handicap, sont sur la liste des établissements risquant de voir supprimer un de leurs postes dans le cadre de la prochaine carte scolaire. Le conseil municipal, qui se réunit ce jeudi soir, s'y penchera.

« Oui à l'école inclusive, non à la règle à calcul : vœu de résistance au conseil municipal ! » Le message s'affiche depuis le milieu de l'après-midi sur la page Facebook du maire de Dieppe Nicolas Langlois, alors que le conseil municipal va se réunir en fin de journée de ce jeudi 6 mars, à partir de 18 h.

Trois établissements menacés

Cette réaction vient après l'annonce de la menace de fermeture de classe dans trois établisse-

ments scolaires dieppois : Paul-Bert à Neuville, Desceliers sur le front de mer et Louis-de-Broglie à Janval. Trois groupes scolaires qui ont un point commun : tous trois accueillent des dispositifs pour les enfants en situation de handicap. À savoir des Ulis (Unités localisées pour l'inclusion scolaire) à Paul-Bert et Desceliers, et une UEEA (Unités d'enseignement élémentaire autisme) à Louis-de-Broglie.

La carte scolaire, dont la nouvelle co-secrétaire de la CGT Educ 'action 76, la Dieppoise Marie Poulet, a dit qu'elle n'était « pas tendre », n'a pas fini de faire réagir et de mobiliser...